



www.provincedeliege.be/remember



La Province de Liège se souvient et vous raconte

Rire, danser, fêter son yankee, l'abreuver, l'embrasser, lui arracher des autographes, c'est bien légitime. Mais notre joie doit se mettre en veilleuse devant les terribles réalités. Et demain, il faudra travailler, reconstruire, lutter, faire face à de graves problèmes (Georges Rem, Journal La Wallonie, 11 septembre 1944).

C'était il y a 75 ans... Il y a seulement 75 ans. Après l'espoir du débarquement sur les plages normandes le 6 juin 1944, la Belgique allait connaître un mois de septembre se résumant par un mot : LIBÉRATION !

La Province de Liège s'implique dans les manifestations célébrant ce 75^e anniversaire par la publication de cinq gazettes de guerre, sous le titre générique *Remember*. Elles seront disponibles au fur et à mesure de leur sortie sur www.provincedeliege.be.

Que pourra-t-on y retrouver ? Sous la forme d'un journal décliné en 5 éditions, le principe est de parcourir la dernière année de la seconde guerre mondiale (1944-45). Chaque Gazette propose une articulation dynamique autour de différentes approches. En première page, on retrouvera un éditorial de synthèse et des documents historiques. Ensuite sur quatre pages, l'actualité *comme en direct* sous le titre *Vivre la guerre* et des illustrations, des images, des témoignages, le récit au jour le jour. En page 6, à partir d'un article de presse, c'est *Lire entre les lignes*. La page 7, ce sera *Visiter le xx^e siècle*, ou la mise en perspective du conflit dans le cadre global de la chronologie historique du xx^e siècle. Enfin en page 8, avec *Comprendre et réfléchir*, il s'agira d'un regard sur des thèmes en lien avec l'actualité contemporaine.

En septembre 1944, le territoire national est libéré mais la Deuxième Guerre mondiale est loin d'être terminée. Entre novembre 1944 et janvier 1945, la province de de Liège va endurer un siège aérien avec les bombes volantes (V1 et V2). En décembre 1944, l'offensive des Ardennes par les troupes allemandes concernera aussi des villes de l'est de la province de Liège. La capitulation nazie sera scellée le 8 mai 1945. D'où le développement de différents thèmes au fil de ces cinq numéros : *Nos libertés retrouvées* (octobre 2019), *Nos libertés ébranlées* (novembre 2019), *Nos libertés menacées* (décembre 2019), *Nos libertés recouvrées* (mars 2020) et *Nos libertés conquises* (mai 2020).

Dans quel cadre s'inscrit cette initiative de la Province de Liège ? Lors de la présentation de sa Déclaration de Politique générale 2018-2024, sous le titre *Une Province qui s'engage pour le Citoyen*, il avait été souligné l'importance de poursuivre sa mission de promotion de la citoyenneté auprès de tous et plus spécialement des jeunes générations.

Une commémoration n'est jamais neutre et s'inscrit dès lors aussi dans nos enjeux quotidiens. A l'heure du regain des nationalismes et des dérives auxquelles ils aboutissent, le travail de mémoire s'avère une nécessité.

A l'heure où la démocratie semble ou se sent fragilisée, il est opportun et nécessaire de rappeler l'essence perçue comme fondamentalement démocratique de la victoire en 1945. En filigrane, apparaît la volonté de lutter contre ceux qui sont les héritiers des ennemis de la démocratie.